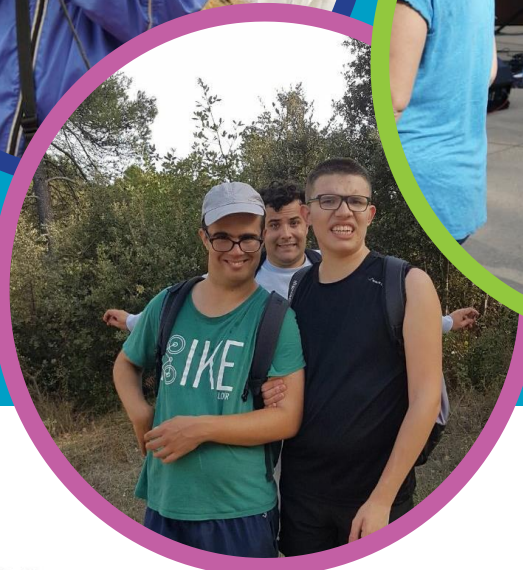


Assemblée Générale Ordinaire

14 septembre 2024

Rapport Financier sur l'exercice 2023



27 chemin de Verdache - BP9
84240 La Tour d'Aigues
04 90 07 41 60
contact@labourguette.org
www.bourguette-autisme.org



Rapport Financier

Rapport financier sur l'exercice 2023

1. Bilan

Le total net du bilan après amortissements s'établit à 32 248 K€, en baisse de 2,5 % par rapport au 31/12/2022.

1.1. Actif

- L'actif immobilisé se monte à 22 904 K€ ; il est composé quasi exclusivement de terrains, constructions, bâtiments et installations afférentes.
- L'actif circulant est de 9 343K€. 2 postes en constituent l'essentiel :
 - Les créances (2168 K€), notamment sur les clients (671 K€), et sur les financeurs publics (poste « Etat - subventions à recevoir » de 955 K€)
 - Les disponibilités (6 994 k€), qui correspondent notamment aux soldes créditeurs de nos comptes bancaires, incluant la fraction des emprunts mis en place et non encore utilisée.

1.2. Passif

- Les fonds propres s'établissent à 7 488 k€, en baisse de 555 k€ ou 6,9 % par rapport au 31/12/2022. Cette évolution est essentiellement due à la variation négative de la situation nette (-18 %), réduite à 3348 K€ en raison de l'imputation sur le report à nouveau du résultat déficitaire de l'exercice (-732 K€).
- Les dettes s'inscrivent pour un total de 23 457 K€, dont 94 % sont constitués par les deux postes « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » (18 313 K€) et « Dettes fiscales et sociales » (3 777 K€).
- Les dettes financières stables ou non exigibles à court terme se montent à 12 937 K€, ce qui limite le risque financier à court terme.

1.3. Structure et équilibre du bilan

- Le fonds de roulement net global (FRNG) est négatif à hauteur de 438 K€, ce qui signifie l'impossibilité pour l'association de faire face à la totalité de ses charges d'exploitation sans recourir à un financement externe. Cet indicateur se dégrade au fur et à mesure de la contraction de la situation nette, qui découle notamment de la succession d'exercices déficitaires.
- Le taux d'endettement, mesuré par le rapport entre les ressources longues du passif du bilan et les dettes, est de l'ordre de 250 %, ce qui est excessif, notamment en raison du poids de la dette auprès des banques.

2. Compte de résultat

2.1. Produits

- Le total des produits est de 21540 K€, en faible progression de 1,07 % par rapport à 2022.

- Les produits d'exploitation s'inscrivent à 21 328 K€, en hausse de 4,5 %. Ceux-ci sont constitués pour l'essentiel par les financements publics (19 469 k€, soit 91 %), en hausse de 7,2 % par rapport à 2022.
- Produits financiers et exceptionnels : sans commentaires, car négligeables.

2.2. Charges

- Le total des charges est de 22 273 K€, en faible progression de 1,09 % par rapport à 2022.
- Les charges d'exploitation s'inscrivent à 21 810 K€, en hausse de 2,6 %.
 Dans ce total, la masse salariale (salaires + charges sociales) représente 14 165 K€, soit 65%, en hausse de 7,3 % par rapport à 2022. On note 280 K€ de coûts de sortie liés à des licenciements et retraites, ainsi que des insuffisances de financement des « mesures Laforcade » pour 52 K€.
 Il convient d'ajouter à ce dernier poste les frais d'intérim, qui sont de 2300 K€ (quasiment stables par rapport à 2022), soit une part totale des frais de personnel (15715 K€) dans les charges d'exploitation de 72 %.
 A noter par ailleurs le volume de l'absentéisme (30 501 jours d'absence en 2023), en baisse par rapport à 2022 de -9.6%. Les jours d'absence (maladie, AT, maternité) représentent plus de 80 ETP en année pleine.
- Les charges financières s'accroissent fortement, passant de 286 615 € en 2022 à 413 533 € en 2023, soit + 126918 € et + 44,3 % sous l'effet principalement de la hausse des taux d'intérêt puisque le poste de bilan « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » reste quasiment stable (+ 0,8 %).

2.3. Résultat : l'excédent des charges sur les produits génère un déficit de -732 741 € sur l'exercice 2023, qui se décompose en

- -481 956 € de déficit d'exploitation, en amélioration de + 42,5 % par rapport à 2022 (- 837 047 €)
- -411 623 € de déficit financier, en forte détérioration de 43,7 %
- +160 837 € d'excédent exceptionnel, largement dû au poste de produit « Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat » (158 217 €)

2.4. Soldes intermédiaires de gestion et points d'intérêt

- Le RCAI (Résultat Courant Avant Impôts), qui agrège résultat d'exploitation et résultat financier, reste fortement négatif (-893 K€) tout en s'inscrivant en amélioration de + 20,5 % par rapport à 2022 (-1 123 K€)
- On remarque l'importance du poste « Créances clients, usagers et comptes rattachés » à l'actif du bilan (-671 361 € net, après jeu des amortissements/provisions de 313 753 €), ce qui suggère une politique défaillante de recouvrement des créances. Ce point constitue à l'évidence un champ d'amélioration de la gestion et de la trésorerie.

3. **Proposition d'affectation du résultat** : il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le déficit de l'exercice (-732 741 €) de la manière suivante :

- -818 369 € au compte de report à nouveau,
- 85 628 € en réserve de compensation des déficits.

4. Conclusions

Au titre des facteurs positifs sur lesquels nous pouvons nous appuyer dans le contexte financier difficile que nous connaissons actuellement, figurent :

- Un niveau résiduel de fonds propres qui nous permet encore de conserver une relative marge de manœuvre, mais qui s'épuise au rythme actuel de consommation ;
- La persistance du soutien de nos financeurs publics, avec lesquels nous veillons au maintien d'un dialogue de gestion transparent et constructif, mais aussi de nos partenaires bancaires à travers les concours qu'ils continuent de nous apporter ;
- Une ligne opérationnelle, incarnée par le CODIR, qui, sous l'impulsion de la gouvernance élue, fait d'incontestables efforts de gestion pour resserrer les dépenses et limiter les déficits, dans des proportions malheureusement insuffisantes face à l'ampleur du résultat négatif encore dégagé en 2023.

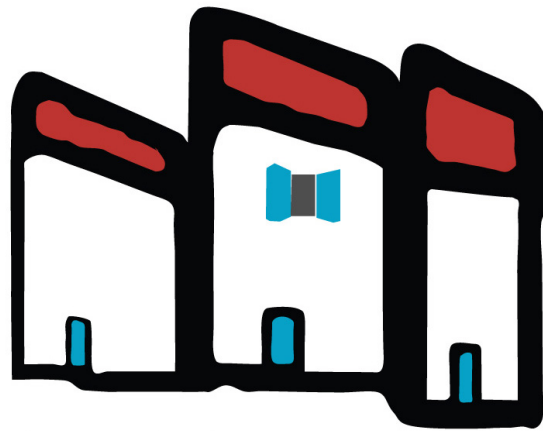
Cependant, le contexte d'inflation et d'augmentation des taux d'intérêts et les difficultés de stabilisation des équipes sur certains établissements, ont été, comme pour tout le secteur, des facteurs aggravants, au regard des budgets accordés qui n'ont pas été partout à la hauteur de ces charges.

Dans ce cadre, la perte 2023 qui vient prolonger la succession d'exercices déficitaires déjà enregistrés lors des années précédentes, nous oblige à prendre des mesures de redressement fortes et urgentes.

A court terme, nous devons continuer le travail d'amélioration de nos organisations et de nos process de gestion, construire en vue de la négociation du CPOM ARS en 2025 des indicateurs précis, revoir chaque banque pour travailler autour des taux d'intérêt des prêts en place et en priorité, soutenir notre trésorerie.

Parallèlement, l'association doit dès maintenant établir un plan de retour à l'équilibre, dont le contenu devra être expliqué, partagé et débattu entre tous les acteurs concernés. L'exercice est certes exigeant, voire difficile, mais c'est à ce prix que nous pourrions retrouver une meilleure assise financière source de plus grande sérénité, pour nous permettre de faire face aux projets que nous portons.

Ce processus est l'affaire de tous pour qu'ensemble nous trouvions et mettions en œuvre les solutions appropriées, dans l'intérêt de nos résidents, des familles et de la pérennité de l'association.



Association
La Bourquette
Autisme

Association La Bourquette

27 chemin de Verdache - BP 9
84240 La Tour d'Aigues

04 90 07 41 60
contact@labourquette.org

www.bourquette-autisme.org

